

# Le mouvement national des Scop

CONGRÈS DE GRANVILLE : DEUX JOURNÉES DE RÉFLEXION

## De nombreux intervenants pour trois grands thèmes Développement durable, Scop et territoires, inter-coopération

### REGARDS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Caroline Guidetti,**  
Membre du Club de Budapest

#### L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Indicateur de l'impact global de l'homme sur la planète, l'empreinte écologique mesure la surface nécessaire pour produire les ressources et absorber les déchets d'un groupe humain. Elle va du simple au double de l'Amérique du Nord à l'Europe de l'Ouest et au quadruple à l'Afrique.

**Patrick Lenancker,**  
vice-président de la CG Scop

#### LES SCOP BIEN PLACÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un réel développement durable intègre à la fois les composantes économiques, sociales et environnementales. Les Scop se placent bien face à cette combinaison obligée. En effet, elles comptent parmi les rares entreprises à allier profit et dimensions sociales et environnementales. Cet aspect est fondamentalement innovant (voir page 1 & 2 n° 14).



De nombreux ateliers ont permis d'approfondir la réflexion et enrichir l'offre du congrès national de Nantes en mai 2004.

En France, en 40 ans, l'empreinte écologique a augmenté de 47 % et la population de 27 %. Si l'humanité vivait comme les Français, trois planètes seraient nécessaires à ses besoins !

L'empreinte écologique doit conduire à protéger, gérer et restaurer les écosystèmes. Cela passe par un changement des modes de consommation, l'amélioration des systèmes de production et l'évolution de la législation et de la fiscalité.

**Jean-Claude Pierre,**  
Membre du CESR de Bretagne et président de Voyages et loisirs coopératifs en Bretagne

#### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST ESSENTIEL POUR LES SCOP

Notion lancée dans les années 1970, le développement durable ne relève pas de l'effet de mode. En effet, le modèle actuel n'est pas soutenable du fait de sa propension à créer l'inégalité. De 1990 à 2000, l'accroissement de la richesse aux Etats-Unis a

atteint 30 % de son produit intérieur brut. Or, la moitié de cette richesse a profité à 2 % de la population... A défaut d'une perspective allant vers plus d'équité, l'aggravation des inégalités entraînera celle des frustrations et aboutira à des violences dans la société et entre les pays.

Le développement durable est une notion essentielle pour les Scop. Il s'appuie d'ailleurs sur trois principes mis qu'elles appliquent. Il promeut la solidarité avec l'ensemble de la planète, le principe de précaution pour apprécier les actes engagés sur le long terme et la démocratie participative.

Il constitue une véritable révolution dans la manière de concevoir le développement et ses finalités. Il privilégie un partage équitable des richesses au lieu d'accorder toujours plus à un minimum d'individus.

Lancée par les Organisations non gouvernementales (Ong), la notion a été reprise peu à peu par les Etats qui doivent élaborer un calendrier pour un développement soutenable.

En France, la création d'un secrétariat d'Etat et d'un comité inter-ministériel au développement durable et d'un Conseil national au développement durable sont des signes qui ne trompent pas.

A présent, les régions et les départements s'engagent également dans la notion de calendrier.

### SCOP ET TERRITOIRES

**Alain Even**  
Professeur à l'Université de Rennes II

#### LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le décalage entre territoires de vie et territoires administratifs s'accroît, d'où l'intercommunalité et les Pays. Les Scop devront donc identifier les nouveaux centres de décision. Pour être acteurs des nouveaux territoires et mieux identifiés, les coopérateurs ont intérêt à participer aux Conseils de développement de Pays.

L'origine souvent locale des Scop les conduit à entretenir une relation forte au territoire et contribue à leur permanence, raison supplémentaire pour s'investir dans l'espace local. Elles doivent prendre en compte ces nouveaux espaces territoriaux que constituent les communautés de communes, les communautés d'agglomérations et les Pays (voir article page 3 n° 14).



Les pauses ont permis de prolonger les débats et des échanges conviviaux entre les participants.